

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique préalable à la désaffectation d'une partie du chemin rural de Saucette pour le réaménagement du carrefour avec le chemin de la Cauvine.

Par arrêté AG 89/2018 en date du 7 mars 2018, le maire de la commune de Roquevaire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural de Saucette. A cet effet, **M. Luc CASTIGLI, géomètre-expert a été désigné commissaire enquêteur**. L'enquête se déroulera en mairie de Roquevaire, 29 avenue des Alliés, 13 360, Roquevaire du **lundi 16 avril 2018 au vendredi 4 mai 2018** aux jours et heures d'ouverture ci-après désignés :

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 17h et le samedi de 9h à midi.

Le commissaire-enquêteur recevra le public le lundi 16 avril 2018 de 9h à midi, le mercredi 25 avril 2018 de 9h à midi et le vendredi 4 mai de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur l'aliénation d'une portion du chemin rural de Saucette pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroulera l'enquête.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour rendre son rapport.

Ce rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance à l'accueil de la mairie aux jours et aux heures d'ouverture au public, pendant un an.

**Le Maire
Yves MESNARD**